

Auxiliaire de puériculture (F/H)

Description

Notre collectivité

La Ville de Montigny recrute ! Et si c'était vous ?

Commune centre de Saint-Quentin-en-Yvelines, située au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**, ville de 32 252 habitants, très attachée à son environnement, veille tout particulièrement à son cadre et à sa qualité de vie.

Reconnue par diverses distinctions officielles, notamment celles de Territoire engagé pour la nature et la biodiversité, Ville fleurie, Ville active et sportive, Ville amie des enfants (UNICEF)!

La Ville a pour objectif de recruter et d'accompagner son personnel grâce à une politique RH de développement des compétences par la formation, la mobilité et l'évolution professionnelle.

Le poste

Le contexte :

Sous l'autorité fonctionnelle de la directrice de crèche (ou multi accueil), vous assurez l'encadrement et l'environnement des enfants.

Les missions :

- Participez à l'élaboration et à l'évolution du Projet d'Établissement
- Assurez la sécurité physique, affective et les besoins physiologiques des enfants
- Assurez un cadre de vie sécurisant aux enfants
- Respectez la fonction parentale, contribuez à créer un climat de confiance
- Individualisez l'accueil des familles
- Communiquez et transmettez les informations au sein de l'équipe et aux parents
- Signalez tout incident
- Participez à l'administration des médicaments sur délégation de la Directrice, selon les consignes données
- Assurez le fonctionnement de la biberonnerie
- Respectez le matériel mis à disposition

Respectez les normes d'hygiène et de sécurité liées au service
Respectez les modalités du Règlement Intérieur
Encadrez les stagiaires sous la responsabilité de la directrice.

Votre profil

Vos compétences techniques :

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

Connaissances théoriques

Vos connaissances :

Connaissance de la réglementation petite enfance et des étapes du développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 4 ans

Respect des procédures internes

Connaissances des règles d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène

Vos aptitudes :

Capacité d'adaptation et sens relationnel

Discrétion et réserve professionnelle

Bienveillance

Observation

Présence active et dynamisme

Avantages et conditions d'exercice :

Temps de travail : vous travaillez du lundi au vendredi sur la base de 38 heures, amplitude horaire de la structure.

Droits aux congés : 25 jours de congés + 18 jours de RTT, 2 jours de pénibilité. Les structures petite enfance ferment 6 semaines par an.

Rémunération : rémunération indiciaire et selon profil, sur 13 mois.

Action sociale : PLURELYA (chèques vacances, coupons sport?), participation complémentaire santé et prévoyance

[Candidater](#)